

Condition générale

§1

Proposition et annulation

1. La commande signée par le client est un contrat contraignant.
2. Les accords spéciaux avant et après la signature du contrat doivent être confirmés par écrit par nous.
3. Si une commande ferme est annulée jusqu'à quatre semaines ouvrables avant la date de livraison, des frais de traitement de 10% du prix d'achat sont dus. Si une commande ferme est annulée jusqu'à deux semaines ouvrables avant la date de livraison, un montant de traitement de 50% du prix d'achat est dû. En cas de retrait d'une commande exécutoire moins de deux semaines ouvrables avant la date de livraison, l'intégralité du prix d'achat est due sans déduction.

§2

Prix et conditions de paiement

1. Un acompte de 50% du prix du matériel est dû à la conclusion du contrat. La production ne démarre qu'après réception complète de l'acompte. Le montant restant est dû pour la collecte / livraison / assemblage immédiatement en espèces ou par virement bancaire dans un délai d'un jour ouvrable. Différents accords peuvent s'appliquer aux commandes d'hiver.
2. Tous les prix mentionnés incluent la TVA légale
3. Nous nous réservons le droit de modifier les prix
4. Les frais d'expédition sont à la charge du client

§3

Délai de livraison

1. La date de livraison convenue est sans engagement. Nous nous efforcerons d'exécuter la commande à temps. En raison de la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, des intempéries et des défaillances liées à la maladie des installateurs, des écarts par rapport de la date de la livraison convenue doivent être réservés. Nous nous réservons donc le droit de modifier les dates de livraison, même après confirmation. Tous les frais ultérieurs de l'acheteur sont exclus.
2. Si l'article sélectionné ou l'échantillon de couleur correspondant n'est plus disponible, nous sommes tenues de vous informer immédiatement après d'avoir pris connaissance de l'indisponibilité. Dans ce cas, nous vous donnons la possibilité de choisir un produit équivalent.
3. Les modifications de conception et de forme, les écarts de couleur, de motif et les différences de couleur dans les parois intérieures et extérieures de la tente ainsi que les modifications du volume de livraison de la part du fabricant sont réservés pendant le délai de livraisons, à condition que l'objet d'achat ne soit pas modifié de manière significative et que les changements soient raisonnables pour l'acheteur.
4. Si la livraison / le montage de l'objet n'est pas possible à la date convenue, le client doit immédiatement informer le vendeur par écrit. Si la livraison / le montage ne peut pas être effectué par faute (directe ou indirecte) du client, nous nous réservons le droit de facturer des frais supplémentaires.

§4

Avis de défauts

Le client peut faire valoir des réclamations contre le vendeur ou le fournisseur. La marchandise doit être contrôlée immédiatement après réception. Les dommages dus au transport ou les défauts de montage doivent être immédiatement signalés par écrit au fournisseur – au plus tard dans la semaine suivante de la réception. Le client doit immédiatement informer le fournisseur par écrit des défauts de garantie ultérieurs après leur découverte. Les conditions de paiement restent inchangées par la notification des défauts, c'est pourquoi le client n'a pas le droit de reporter les paiements à effectuer conformément au contrat.

§5

Garantie

Si le client notifie les défauts en temps utile et par écrit, nous serons responsables de la rectification ou du remplacement dans un délai raisonnable. Une prestation renouvelée du service est exclue. Si la rectification ou la livraison de remplacement échoue, il y a à une réduction de valeur raisonnable. Toute autre réclamation de la part du client est exclue. Notre responsabilité se limite aux dommages directement liés à la marchandise livrée. Nous ne sommes responsables que pour intention et négligence grave.

§6

Réserve de propriété

1. L'objet de l'achat reste la propriété du vendeur jusqu'au règlement du montant sur la base du contrat d'achat.
2. Un changement dans l'objet d'achat n'est pas autorisé pendant la réserve de propriété

§7

Ordre de réparation

En cas de réparation demandée par le client, le client recevra une offre écrite. La réparation sera effectuée dans les meilleurs délais après retour de l'offre signée. Nous vous informerons de la date de réparation exacte sur demande. Nous nous réservons le droit de modifier la date. Pour les réparations des murs de tente, du toit de tente, du papier d'aluminium, des poteaux, des couvre-fenêtres, des tuyaux, des œillets et des fermetures éclairées, nous ne garantissons pas l'apparence et la durabilité des cordons de soudure. Des écarts de couleur sont possibles avec les pièces nouvellement soudées. Les frais de déplacement engagés dans le cadre d'une réparation seront facturés séparément. Si les travaux prévus ne sont pas possibles en raison de rallonges de tentes, de meubles lourds, d'électricité manquante, de portes fermées, etc., les frais de voyage doivent être à nouveau payés. Le paiement de la réparation est dû immédiatement après l'achèvement sans déduction.

§8

Juridiction compétente et lieu d'exécution

Le lieu d'exécution et la juridiction est Tafers. Si le client déplace son domicile ou son lieu de résidence habituel hors de la zone de validité de la Suisse après la conclusion du contrat, notre établissement est le for juridique. Cela s'applique également si le lieu de résidence ou le lieu de résidence habituel du client n'est pas connu au moment du dépôt de la plainte.

§9

Dispositions finales

Si une ou plusieurs des dispositions ci-dessus sont ou deviennent inefficaces, l'efficacité des autres dispositions ne sera pas invalidée. La disposition inefficace doit être remplacée par une disposition efficace qui atteint autant que possible l'objectif économique poursuivi avec elle.

Janvier 2024

Un pavillon spécial



En exclusivité chez

CAMPERLAND
Camping Service Center

Industriestrasse 190, 3178 Böisingen
Tel: 031 748 04 48 info@camperland.ch
www.camperland.ch

Liste de prix (incl. 8,1% TVA)

Tous les pavillons de notre entreprise sont conçus, dans leurs différentes versions, pour une utilisation toute l'année, ce qui ressort des nombreuses caractéristiques.

Construction de cadre en profilé d'aluminium spécial STECKDAUB, couleur et design des murs du pavillon à choix, toit en PVC (gris/crème – autres couleurs de toit sur demande)

Poteaux de toit :63 x 40 mm, profil spécial en aluminium supplément de 5%

Ci-joint, nous vous présentons les avantages les plus importants et les caractéristiques uniques :

- Profils d'angle spéciaux à 5 cotés et raccords vis continus utilisant des angles en aluminium stabilité maximale même sous tempêtes et les charges de neige.
- Ventilation du toit réglable en hauteur
Prévention de la condensation et des utilisations extrêmement flexibles
- Intérieur, fermetures éclair couvertes
Aucune altération des coutures (presque sans usure)
- Bord de toit soudé en continu
Protection permanente contre le déchirement et la formation des spores
- Raccordement cohérent du toit et de la paroi latérale
Intérieur scellé (options « parois latérales ») et presque sans courant d'air

Pavillon (carré) – le classique

Taille	3 x 3 m	3,5 x 3,5 m	4 x 4 m
Prix de base avec surplomb du toit 15cm	sFr. 2'230.-	sFr. 2'460.-	sFr. 2'680.-

Autres tailles et formes de pavillon (par exemple, forme rectangulaire : 3 x 4 m, etc.) sont possibles.

Paroi latérale (y compris profil de desserrer)	sFr. 380.-	sFr. 420.-	sFr. 460.-
4 poteaux de toit supplémentaires, y compris des bandes de Velcro dans des conditions extrêmes, par la neige et des tempêtes	toutes les tailles	sFr. 300.-	
2 poteaux de toit supplémentaires (forme rectangulaire – coté longue)	toutes les tailles	sFr. 150.-	
Ventilation du toit (supplémentaire pour forme rectangulaire)	toutes les tailles	sFr. 70.-	

Pavillon (hexagonal) – le spécial

Taille	3,5 m	4 m
Prix de base avec surplomb du toit 15cm	sFr. 2'580.-	sFr. 2'780.-

D'autres dimensions de pavillon (par ex. 4,5 m, etc.) sont possibles !

Paroi latérale (y compris profil de desserrer)	sFr. 380.-	sFr. 460.-
--	------------	------------

Options d'équipement pour les pavillons (4 côtés / 6 côtés)

1 fermeture éclair	sFr. 70.-
1 fenêtre en plastic (disponible avec ou sans optique de grille)	sFr. 130.-
1 Boitier de fenêtre à fermeture éclair pour fenêtre en plastic	sFr. 270.-
1 parapet de balcon (profil en aluminium 40x40mm avec accessoires) lm	sFr. 70.-
1 supporte de porte	sFr. 90.-
1 store romain pour ouverture de porte (uniquement avec support de porte et fermeture éclair)	sFr. 160.-
1 porte battante (aluminium) recouverte d'une bâche en PVC	sFr. 770.-
1 support hiver (support au centre)	sFr. 90.-
1 paire de panneau du support (si pas de paroi latérale)	sFr. 60.-
Plancher WPC pour pavillon (sans isolation)	par m ² sFr. 85.-

Travaux de montage

Surface

Jusqu'à 10 m ²	sFr. 1'010.-
Jusqu'à 15 m ²	sFr. 1'170.-
Jusqu'à 20 m ²	sFr. 1'320.-
Jusqu'à 25 m ²	sFr. 1'480.-
Sol pour pavillon	par m ² sFr. 75.-

Frais de livraison

Frais de déplacement (pour tous les travaux de montage) Basé sur la distance totale	par km	sFr. 4.-
--	--------	----------

Frais d'approvisionnement

Transport et dédouanement	forfait	sFr. 200.-
---------------------------	---------	------------

